Ami du Clergé du 5 avril 1951

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Jésus le Rédempteur. — D. La Rédemption pour les non catholiques : XVI. Dieu donne à tous les grâces nécessaires, 97.
Le Jubilé 1951. — I. Ses avantages et ses conditions, 98. — II. Le péché, 100.
Dominicales mariales de mai. — I. Marie, mère de Dieu, 101.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — CXX. Sixte-Quint (1585-1590), 103.

JESUS LE REDEMPTEUR

D. — La Rédemption pour les non catholiques

XVI

LA VOLONTÉ SALVIFIQUE UNIVERSELLE : DIEU DONNE A TOUS LES GRACES NÉCESSAIRES AU SALUT

Mes frères,

S'il est une vérité sur laquelle la suite de nos instructions nous a fait insister à plusieurs reprises, c'est bien l'universalité de la Rédemption. S. Paul l'a enseignée en exaltant l'œuvre du Christ : « Là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé » (Rom., v, 20). Mais si la Rédemption est universelle dans la volonté du Christ, ses effets, certes, ne le sont pas. Le concile de Trente nous en avertit expressément : « Bien que Jésus soit mort pour tous, tous cependant ne participent pas au bienfait de sa mort ». C'est là, hélas ! une vérité d'expérience et, dans la scène du jugement dernier rapportée par S. Matthieu (xxv), Jésus nous affirme clairement qu'au dernier jour des impies seront condamnés au feu éternel. La volonté divine qui gouverne toutes choses sagement serait-elle donc impuissante ? La rédemption offerte par le Christ n'aurait-elle qu'un effet limité ?

I. — *Rédemption vraiment universelle et volonté salvifique de Dieu universelle*

Que notre foi ne se trouble pas, m. f. Nous pourrions multiplier les affirmations des Evangiles. L'enseignement de S. Jean suffirait à nous convaincre : « Jésus, dit l'Apôtre bien-aimé, est propitiation pour nos péchés, non pas seulement pour les nôtres, mais pour ceux du monde entier » (I Jo., II, 2). Mais c'est surtout S. Paul qui nous inculque cette vérité avec insistance. Est-il besoin de reprendre une fois de plus les affirmations de l'épître aux Romains ? « Si, par le péché d'un seul homme, beaucoup sont morts, bien plus abondamment par la grâce d'un seul homme, Jésus-Christ, la grâce et le don de Dieu se sont répandus sur un grand nombre. Comme par le péché d'un seul tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi par la justice d'un seul, tous reçoivent la justification de la vie » (Rom., v, 15, 18). Tous les hommes ?... Mais oui, m. f., puisqu' « il a plu au Père de faire habiter (dans le Christ) toute la Plénitude et, par lui, qui a rétabli la paix dans le sang de sa croix, de se réconcilier tout ce qui existe sur la terre et dans les cieux » (Col., I, 19-20). S'il a plu au Père de chercher dans le sang du Christ cette réconciliation universelle, c'est donc que la bienveillance divine s'étend à tous sans exception et que Dieu, autant qu'il est en lui, veut le salut de tous les hommes. S. Paul ne recule pas devant cette dernière affirmation. Dans la I^re^ à Timothée, il demande des prières pour tous ; car cela, dit-il, « est bon aux yeux de Dieu notre Sauveur *qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité ;* car unique est Dieu, unique aussi notre Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme, *qui s'est donné comme rançon pour tous* » (I Tim., II, 3-6).

II. — *Sincérité de la volonté salvifique*

Ah ! m. f., ne croyons pas que l'apparente contradiction entre l'universalité de l'appel divin et la défection d'un certain nombre d'hommes puisse jeter un doute sur la sincérité de la volonté salvifique universelle de Dieu ? Cette volonté est réelle, très sincère. Toute la tradition catholique l'affirme et son enseignement se résume en quelques mots : « Autant qu'il appartient à Dieu, tous sont appelés, tous sont sauvés ». Et la meilleure preuve, c'est que Dieu donne à tous et à chacun les grâces nécessaires au salut. Il les donne sans doute de diverses manières et en des mesures variées. Quelle différence, par exemple, entre le chrétien qui a reçu la foi au sein de sa famille et l'infidèle qui peut-être ne connaît pas le vrai Dieu ! Et même entre chrétiens, quelles différences encore ! Dieu donne à chacun ce qu'il veut, comme dans la parabole des serviteurs qui reçurent, l'un cinq talents, l'autre deux, un troisième enfin un seulement. Quelle grâce pourra jamais égaler celle qui fut conférée à la Vierge Marie ? S. Paul, S. Bernard ont reçu plus que nous : il leur a été demandé davantage. Qu'importent d'ailleurs ces diversités ! Nous n'avons pas à juger la générosité divine. Mais nous savons que tout homme reçoit la grâce suffisante pour faire son salut.

L'enseignement catholique est très ferme sur ce point. C'est une vérité de foi, définie au concile de Trente, que les *justes* peuvent, avec le secours de la grâce divine, persévérer jusqu'à la mort dans la justice et l'amitié de Dieu. Il est aussi de foi que les *pécheurs ordinaires* auront toujours la grâce du repentir et de la conversion et même on ne saurait, en bonne logique, refuser ce secours aux pécheurs *obstinés* qui s'endurcissent volontairement dans le mal. Mais la grâce accordée par

Dieu n'est pas ici de tous les instants ni même immédiatement suffisante. La conversion ne s'opère, ordinairement du moins, que peu à peu lorsque le pécheur a accepté les premières grâces. Elle est assurée, à plus ou moins longue échéance, aux pécheurs qui prient humblement et avec persévérance. Aux *infidèles,* soit ceux qui ont abandonné la religion catholique ou ne l'ont pas acceptée, à ceux qui n'ont jamais connu l'Evangile, Dieu ne refuse pas les moyens de salut : on vous l'expliquera prochainement. Le cas des petits enfants morts sans baptême devra également retenir notre attention : rappelons-nous aujourd'hui simplement que Dieu leur a préparé un moyen facile : le sacrement de baptême...

Mais cette volonté divine, si sincère soit-elle, suppose pour recevoir sa pleine réalisation, la coopération de l'homme. On vous l'a déjà dit : Dieu qui nous a créés sans nous, ne nous sauvera pas sans nous. Dieu, peut-on dire, a fait tout ce qui est en son pouvoir. Pouvait-il faire davantage que de nous donner son Fils unique pour nous racheter et nous offrir, par son Eglise et ses sacrements, les moyens de nous sauver ?

* *

Ah ! je le sais, bien des questions peuvent encore se poser sur ce redoutable mystère du salut des hommes... Pourquoi Dieu permet-il la résistance d'un si grand nombre à la grâce ? Pourquoi tous ne sont-ils pas sauvés ? Mystère de la liberté humaine et de la prédestination divine... Mais une vérité reste certaine, et S. Grégoire de Nysse, au IVe siècle, la formulait déjà d'une manière très nette : rappelant que Dieu veut le salut de tous les hommes, ce saint docteur ajoutait que « si les uns se sauvent et si les autres périssent, la faute n'en est pas à la volonté divine, mais au libre choix de ceux qui reçoivent la parole de Dieu » *(Adv. Apollin.,* n. 29 ; *P. G.,* XLV, 1188).

Et la conclusion s'impose à nous, chrétiens mes frères : si Dieu se montre miséricordieux et prêt à pardonner au pécheur, n'abusons pas de sa bonté et de la grâce qui nous est offerte. La persévérance finale est un grand don, mais elle ne dépend pas de notre volonté, et la mort peut nous surprendre... Nous ne savons ni le jour ni l'heure... Notre grand bonheur est d'être chrétiens : soyons donc de fervents chrétiens, vivant dans l'amour du Christ afin d'être accueillis par lui à l'heure de la mort dans la félicité éternelle. Ainsi soit-il.

LE JUBILE 1951

I

SES AVANTAGES ET SES CONDITIONS

Mes frères,

Le Jubilé de 1950, à Rome, comptera parmi les plus brillants de l'histoire. Des pèlerins, dont le nombre a dépassé trois millions, y sont accourus de toutes les parties de l'univers. Des cérémonies inoubliables ont marqué les divers mois de l'Année Sainte.

Mais les chrétiens qui avaient pu gagner l'Indulgence du Jubilé restaient quand même une infime minorité dans l'Eglise. C'est pourquoi, selon un usage qui remonte à l'an 1500, après avoir été réservée à la Ville des papes, l'Indulgence devait être étendue au reste du monde catholique. Le 25 décembre 1950, S. S. Pie XII a donc signé une Bulle « *Per Annum Sacrum* » accordant à l'univers entier cette grâce de choix. Et ce n'est pas seulement, comme il arrivait jadis, pour un temps limité et relativement court, quelques semaines ou quelques mois, mais pour l'année entière que la possibilité est offerte aux fidèles de bénéficier des avantages spirituels que nous appelons le Jubilé.

Quels sont ces avantages, et quelles conditions sont à remplir pour les obtenir ? voilà ce que nous allons nous demander dans cette première instruction.

I. — *En quoi consiste la grâce du Jubilé*

Le Souverain Pontife avait, lui-même, donné à l'Année Sainte ses caractères essentiels, en la définissant l'Année du Grand retour et l'Année du Grand pardon !

a) *L'année du grand retour.* — Nous sommes dans un monde en ébullition continuelle. Des agitations, des événements, des craintes, des menaces de toute nature troublent les esprits, ébranlent la foi dans les âmes faibles ou mal éclairées, sèment la panique, maintiennent les peuples dans une sorte de terreur inquiète, dans un égarement spirituel. Et pourtant, c'est à l'heure des périls terrestres, à l'heure où tout est déception, désillusion, dégoût et, suivant un mot à la mode, dans une certaine philosophie, à l'heure où tout devient *nausée* pour les humains, qu'il convient de se tourner vers Dieu, de rouvrir l'Evangile, de se réfugier dans les secours de la foi, de l'espérance chrétienne, de l'amour de Dieu, seul amour qui ne trompe pas et que rien ne saurait priver de sa fécondité éternelle.

Le Jubilé de 1950 et, par suite, celui de 1951, doit donc être un jubilé de réveil intense de la foi, de la pratique chrétienne, de la ferveur. C'est en ce sens qu'il doit être et qu'il sera pour nous, si nous le voulons, l'année du grand retour.

C'est pour travailler à atteindre ce premier but, dont nul ne peut méconnaître l'importance capitale, que le Saint-Père a recommandé de donner dans toutes les paroisses, des retraites préparatoires, des missions, des prédications jubilaires, destinées à remettre en lumière les grandes vérités chrétiennes. Et c'est justement pour obéir à cette prescription du Saint-Père, que nous commençons cette série de quatre instructions, où je vous parlerai du péché, en tant qu'il nous éloigne de Dieu, de la vie chrétienne, de la sainte

Eucharistie, en tant qu'elle est l'aliment de base de la vie chrétienne.

b) *Année du grand pardon.* — Le second caractère du Jubilé sera qu'il apportera un *pardon total,* permettant une restauration complète de la vie de la grâce dans nos cœurs. Assurément, même sans le Jubilé, le pardon divin, pour nos fautes, est toujours à notre portée. Le sacrement de pénitence a été fait pour cela. Ce sacrement est comme un ministère des grâces : il a pour but de remettre les péchés. Mais il y a, dans les péchés des baptisés, une sorte d'ingratitude, une trahison, comme nous l'expliquerons davantage demain, qui fait que, la faute étant remise, il reste une lourde réparation à accomplir. C'est cette réparation, cette peine satisfactoire, exigée pour le pardon total de nos fautes, que vise l'Indulgence du Jubilé. Cette indulgence, fondée sur l'immensité des trésors de miséricorde et de pardon, que Jésus-Christ nous a mérités par sa croix, et sur les mérites de tous ses saints, mérites devenus nôtres en vertu de la communion des saints, cette indulgence, dis-je, est accordée par celui-là seul qui représente Jésus-Christ dans l'Eglise, celui que nous appelons, pour cette raison, le Vicaire de Jésus-Christ, le Pape.

Mais, en vertu même des dispositions habituelles de la nature humaine, il faut que cette grâce soit exceptionnelle, qu'elle soit relativement rare. Tout ce qui est d'un usage quotidien perd peu à peu, dans notre estime, de son prix, dégénère en *habitude,* c.-à-d. en routine, en durcissement, en sclérose... Le Jubilé est donc l'année du grand pardon, précisément parce qu'il est avant tout l'année du grand retour. C'est le réveil des énergies chrétiennes dans nos cœurs, des convictions de la foi, des assurances de l'espoir surnaturel, des saintes ardeurs de la charité surtout, c'est ce réveil qui conditionne le grand pardon qui nous est accordé.

A quelles conditions ?

II. — *Conditions du Jubilé*

Avant tout, je voudrais vous faire observer l'existence même de ces conditions. C'est une loi absolue de la vie chrétienne, que Dieu ne fait pas tout en nous, et même qu'il ne fait rien sans nous, qu'il demande, qu'il désire, qu'il exige notre concours libre, notre acquiescement volontaire, empressé, généreux, et que rien ne peut suppléer à cette coopération de notre part à l'action divine.

En vérité, nous ne saurions trop insister sur cette doctrine capitale. « Dieu a pu vous créer sans vous, disait S. Augustin, il ne peut pas vous sauver sans vous ! » Il ne peut pas, parce qu'il se contredirait lui-même, en le faisant. Il a créé l'homme, à la différence des êtres inférieurs, comme un être doué d'intelligence et de liberté. C'est notre honneur, c'est notre dignité, c'est notre couronne, et c'est aussi notre risque, notre responsabilité, d'être des créatures libres.

Il en est donc du Jubilé comme de tout ce qui constitue la vie chrétienne. Il ne saurait être considéré comme une grâce, en quelque sorte automatique, comme une faveur distribuée de haut par le pouvoir suprême spirituel, sans collaboration de notre part.

Bien plus, il est dans l'ordre, il est dans la justice que la grâce du Jubilé, comme toutes les autres grâces, dépende d'une manière si étroite de nos dispositions individuelles et de notre empressement d'âme, de notre élan de ferveur, qu'elle soit gagnée — c'est le mot qui convient — pour ainsi dire, à la sueur de nos fronts, et qu'elle le soit plus ou moins largement, selon ce que nous y apporterons de hauteur de foi et de chaleur d'amour divin.

Tout cela va s'éclairer, en entrant dans le détail des conditions à remplir.

Il faut pour gagner le Jubilé, avant tout, une *bonne confession,* puis une *sainte communion.* Ces deux premières conditions sont de loin les plus importantes, parce qu'elles nous mettent dans cet état divin que nous appelons l'état de grâce, sans lequel il nous est impossible d'être agréables à Dieu, d'être en paix avec Dieu, d'être les amis et les enfants de Dieu, impossible par conséquent de gagner, de sa part, une indulgence plénière pour nos fautes.

Mais en dehors de ces deux premières conditions auxquelles nos instructions seront une préparation, le Souverain Pontife a voulu nous rappeler deux choses : l'importance de l'esprit communautaire chrétien d'abord, et l'importance de la prière communautaire, ensuite.

Comprenons - nous bien ces deux choses ? Le pape demande pour le gain du jubilé quatre visites à des églises déterminées par les évêques de chaque diocèse, — dans la plupart des cas, il s'agira de quatre visites à l'église paroissiale. Pourquoi ?

Est-ce parce que l'église est un monument plus grandiose que votre demeure ? Pas du tout. L'église est le lieu de rassemblement du peuple chrétien. Par conséquent elle symbolise, représente, et si l'on ose dire, incarne l'idée communautaire chrétienne. C'est la maison de Dieu, oui, mais c'est la maison de la communauté chrétienne dont nous faisons partie. Nous ne sommes pas des isolés, dans la vie spirituelle. Nous formons un corps, un corps mystique. Nous sommes une fraternité, une communion des saints ! Cette pensée est capitale et nous ne devons jamais l'oublier ! Les quatre visites à l'église auront donc un caractère « communautaire ». Elles seront une démarche dans laquelle nous nous sentirons membres d'une famille, d'un tout mystique, d'une société divine : la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Et à chaque visite, dans l'esprit que je viens de dire, nous aurons, en esprit communautaire et en pensée de soumission à la volonté du Vicaire du Christ, à réciter des prières déterminées. Notez bien que ces prières valent moins par leur récitation littérale et

matérielle que par l'esprit dans lequel nous les ferons.

* *

Votre Jubilé sera ce que vous le ferez. Il ne sera pas le même pour tous, ni chez tous. Il n'y a là aucun automatisme, aucune mécanique incompréhensible ; tout dépendra de vos dispositions, de votre ferveur. Une indulgence vraiment plénière ne peut être gagnée sans la suppression de toute attache au péché *même véniel.* Le gain de l'indulgence jubilaire sera donc total ou partiel, selon notre degré de ferveur spirituelle. Et pour ceux qui n'auront obtenu cette grâce que dans une mesure partielle, cette mesure sera encore plus ou moins grande, selon leurs désirs, selon leurs mérites. Mettons donc toute notre générosité à nous placer, de tout notre cœur, dans les meilleures dispositions voulues par Dieu et par l'Eglise. Ainsi soit-il.

II

LE PÉCHÉ

Mes frères,

Quand on essaie de comprendre la raison d'être du mystère ineffable de l'Incarnation du Fils de Dieu, quand nous nous posons cette question que déjà, il y a neuf siècles, S. Anselme prenait comme titre d'un ouvrage célèbre : *Pourquoi un Dieu-Homme ?* nous trouvons immédiatement cette réponse : le Verbe s'est fait chair pour effacer les péchés des hommes ; il s'est fait homme pour nous racheter de la mort du péché ; il est venu parmi nous pour nous ouvrir les voies du salut, qui nous étaient fermées par le péché.

C'est donc vers le péché que doivent se porter nos réflexions. C'est la destruction du péché que Dieu a voulue. C'est la destruction du péché que vise l'apostolat chrétien, à travers les âges. C'est la guérison du péché que la grâce du Jubilé doit nous apporter.

C'est pour cette raison que la grâce du Jubilé est attachée, en premier lieu, à une bonne et sainte confession de nos péchés, et à une fervente communion. Et il nous appartient de nous porter avec enthousiasme au-devant du désir émouvant de N.-S., en commençant à détester en nous nos propres péchés, à en reconnaître l'indignité, l'injustice, l'ingratitude, la folie, pour en faire une sincère confession, en éprouver une profonde contrition, et former le propos de n'y plus retomber à l'avenir.

C'est pour cela que nous allons parler : 1° du péché et de sa nature ; 2° de sa gravité ; 3° de la manière de nous délivrer du péché.

I. — *Le péché, sa nature*

Le mot péché est un bien vieux mot ; et comme beaucoup de vieux mots, il est à craindre qu'il n'ait perdu, pour beaucoup de nos contemporains, une bonne part de sa portée et de sa signification. Bossuet a défini le péché : « Un mouvement de la volonté humaine contre les ordres suprêmes de la sainte volonté de Dieu. »

Il dit : un mouvement, pour laisser entendre que ce peut être ou un acte, ou un désir, ou même une simple pensée. Mais ce mouvement doit venir de la volonté humaine, de la volonté libre, de la volonté réfléchie, consciente, maîtresse d'elle-même. Le péché engage la responsabilité de l'homme qui le commet, parce que cet homme l'a voulu, l'a voulu librement, délibérément. Et dès lors, on voit toute la gravité du péché, car c'est un mouvement « contre les ordres suprêmes de la sainte volonté de Dieu », c.-à-d. contre ses lois, contre ses commandements, contre les prescriptions formelles qu'il a données aux hommes.

S. Augustin qui, à la suite de tant de Pères de l'Eglise, avait profondément médité sur le péché, déclare qu'il est *contraire à Dieu* et qu'il est *contraire à l'homme.* — Il est contraire à Dieu, puisqu'il est une violation de ses lois, une désobéissance catégorique à ses ordres. Mais ici, une observation s'impose. Dans la pensée du pécheur, le péché, en allant directement contre Dieu, tend à supprimer Dieu. Mais il est clair qu'il n'y peut rien. Il est évident que Dieu est au-dessus de toute atteinte. En vain, la terre se couvre-t-elle de nuages, remarquait Bossuet ; les nuages voilent la terre, la plongent plus ou moins dans les ténèbres, mais ils ne peuvent rien pour éteindre la lumière du soleil. Il brille toujours dans sa sérénité et sa force inaccessibles.

C'est pourquoi, si le péché est contre Dieu, il est encore bien davantage contre l'homme. C'est l'homme seul qui en souffre, comme la terre seule souffre des nuages qui lui apportent la tempête et la foudre. Il y a trois mille ans déjà que David chantait dans un psaume : « Celui qui aime l'iniquité, déteste son âme. » « Les ennemis de Dieu se distinguent par la volonté de lui résister, mais nullement par le pouvoir de lui nuire », dit encore S. Augustin.

Par rapport à l'homme, le péché est un véritable suicide moral. Le pécheur tue son âme, en lui ôtant sa vie, qui est Dieu, son seul espoir qui est en Dieu, le seul amour digne d'elle, qui est l'amour de Dieu ! Le péché est une sorte de difformité et de laideur que l'homme se donne à lui-même, car il fut créé à l'image et ressemblance de Dieu et il efface en son âme, autant qu'il est en lui, cette image et cette ressemblance !

II. — *Gravité du péché*

Il était impossible de définir le péché, de dire sa nature et de déterminer ses caractères essentiels, sans dire, du même coup, sa gravité. Cependant, je n'ai pas tout dit, ni même le plus important, en tout cas le plus émouvant. Nous n'avons parlé jusqu'ici du péché que d'une façon en quelque sorte abstraite, juridique, théologique. Nous ne l'avons pas montré dans sa réalité concrète, odieuse, tragique, révoltante.

Ouvrons donc l'Evangile. Et nous comprendrons toute l'horreur du péché.

L'Evangile est tout entier dirigé contre le péché. Il l'est d'abord par les enseignements du Christ. Nous parlions des « lois de Dieu » que viole le péché. Quelles sont donc ces lois ? Jésus les a résumées en deux mots : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de toute votre âme, de tout votre esprit, de toutes vos forces, et vous aimerez votre prochain comme vous-même ! » Dans le même sens, S. Paul disait : la plénitude de la Loi divine c'est l'amour. Alors, comprenons-nous la nature odieuse du péché ? il va contre l'amour infini, contre l'amour qui nous a tout donné, qui nous a préparé le ciel, son bonheur sans fin, qui nous tend les bras, qui nous appelle à lui, sans relâche ! Voilà le péché : il dit non ! A qui ? A l'Amour divin ! Il dit non ! au Dieu de bonté, de sagesse, de justice, de joie, de lumière et de puissance. Il dit non au Père ! Est-il rien de plus révoltant qu'un fils qui se met en rébellion contre le Père le plus aimant, le plus généreux, le plus tendre et le plus noble à la fois ? Or, le péché fait cela : révolte du fils contre le Père.

Mais si, après avoir considéré les enseignements du Christ, sur le double amour de Dieu et du prochain qu'il nous propose, nous regardons ses actes, il y a de quoi mourir de honte, en pensant que l'on a offensé en lui le plus aimant des frères, des amis, des maîtres ! Jésus ne fut pas seulement un orateur, un moraliste, un éducateur de l'humanité ; il en fut le Sauveur, le Rédempteur. Nul ne nous a aimés comme il l'a fait. Nul n'est mort pour nous sur une croix, comme il a daigné le faire librement, par pur amour, alors qu'il lui était facile de se soustraire à la mort. Ses ennemis n'ont pas pu le garder dans sa tombe, comment auraient-ils pu le clouer à une croix, s'ils ne l'avait pas voulu pour nous sauver !

De nouveau, donc, le péché, désobéissance à Dieu est une injure au Christ mort en croix pour notre salut, il est un parjure envers lui, car nous lui avons été consacrés par notre baptême, car nous avons renouvelé nos vœux du baptême au jour de notre communion solennelle ! Enfin, le péché est un sacrilège, car il chasse de notre âme le Saint-Esprit qui est venu y habiter par la grâce du baptême.

Méditons sur toutes ces choses, efforçons-nous d'exciter dans nos cœurs une véritable aversion pour le péché, dont la malice est si évidente, si terrifiante !

III. — *La manière de nous délivrer du péché*

C'est encore à l'Evangile qu'il faut demander le moyen de nous guérir du péché. Il serait inouï que N.-S., venu tout exprès pour nous en délivrer, n'ait pas pourvu à nos besoins par des institutions très précises et très efficaces. En effet, l'Evangile est plein des preuves de la miséricorde divine pour le pécheur. Rappelez-vous les paraboles de la brebis perdue, de la pièce de monnaie égarée, de l'enfant prodigue pardonné par son père. C'est à toutes les pages qu'éclate la préoccupation du Christ Jésus de nous faire sentir sa volonté de nous débarrasser de nos péchés.

Il a dit notamment cette parole touchante : ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin du médecin, mais les malades ! Le péché est la pire des maladies, il est une lèpre spirituelle incurable pour nos propres efforts, mais que Jésus guérira d'un mot.

Pour cela, il a institué tout un ensemble de moyens infaillibles : la confession, la contrition, la satisfaction. Et ces trois moyens ont, au cours du jubilé, une application dont la plénitude est encore plus large que d'ordinaire.

La *confession :* faire l'aveu complet, détaillé, sincère, de ses fautes, faire cet aveu au représentant de Jésus-Christ au tribunal de la Pénitence, car Jésus lui-même a dit à ses apôtres et à leurs successeurs et auxiliaires : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » Pas de limites à ce pouvoir, pas d'exception. Tous les péchés sont pardonnables, tous les péchés tombent sous la promesse du Christ. Donc, rien de plus clair, de plus aisé pour nous, même si notre orgueil doit en souffrir. C'était l'orgueil qui nous avait fait pécher, il est juste qu'il soit puni et humilié !

Contrition : la confession ne suffirait pas. Elle n'est pas même le principal, dans l'institution de la Pénitence : le principal c'est la contrition, le regret, la renonciation totale à notre péché, c'est son reniement en nous-même, c'est l'acte d'amour par lequel nous revenons totalement et définitivement à Dieu. Ainsi, seulement, la loi d'amour que le péché avait violée est vengée, rétablie en ses droits, restaurée dans notre vie comme elle doit l'être. Et cela implique, par le fait même, le ferme propos de ne plus commettre le péché.

Satisfaction : elle résulte des différentes œuvres prescrites pour le gain du Jubilé ; elle est la compensation, la réparation de l'injustice commise par le péché.

* *

Que ces quelques pensées poursuivent leur action dans notre âme et nous ouvrent le plein retour au Père, qui nous attend pour nous embrasser et nous pardonner. *Amen.*

DOMINICALES MARIALES DE MAI

I

MARIE, MÈRE DE DIEU

Mes frères,

Quel est le but de l'instruction de chaque dimanche ? — Entretenir, développer, éclairer selon les exigences de votre intelligence, plus instruite et plus personnelle avec l'âge, de cette connaissance de la doctrine chrétienne dont votre catéchisme vous a donné les premiers éléments. Aussi le cycle de ces instruc-

tions parcourt-il successivement les trois parties classiques du catéchisme : les vérités à croire : dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption ; la morale à observer : commandements de Dieu et commandements de l'Eglise ; moyens de sanctification à pratiquer : la prière et les sacrements.

A chacune de ces trois étapes nous rencontrons la T. S. Vierge Marie. Son mystère, ce qu'il faut croire d'elle : sa maternité divine, son immaculée conception, sa plénitude de grâces, appartient à la première partie : les vérités à croire ; le culte à lui rendre, culte catholique et non fausse dévotion, relève de la deuxième partie : les trois premiers commandements de Dieu ou la religion ; la prière à Notre-Dame, comme moyen de salut, s'intègre dans la troisième partie, celle des moyens de sanctification.

On aurait donc tort de regarder la prédication de Marie, comme toute facultative, bonne pour les réunions de piété, déplacée dans les instructions générales du dimanche. Elle fait partie de ce programme. Et puisque traditionnellement, depuis plusieurs siècles, le mois de mai est spécialement dédié à la Sainte Vierge, nous consacrerons à la doctrine chrétienne sur la Vierge les instructions de ce mois.

Nous contemplerons, aujourd'hui, le cœur même du mystère de Marie : sa Maternité divine, afin de prendre une idée plus juste et plus vive de *sa vérité* et de *sa grandeur*.

I. — *Sa vérité*

Chaque jour, — car on ne conçoit pas qu'un chrétien laisse passer une journée sans dire son *Je vous salue, Marie,* — revient sur nos lèvres ce titre inouï donné à une créature : Sainte Marie, *Mère de Dieu.*

Titre inouï ! Mais la formule nous est si familière que le mystère de ces mots ne nous étonne et ne nous émerveille plus. Une créature que l'on puisse appeler Mère de son Créateur, *Mater Creatoris !*

Il fut un temps où des évêques même prirent peur du rapprochement de ces deux mots. Ils étaient près d'une cinquantaine, avec à leur tête un patriarche, le patriarche de Constantinople, Nestorius, un des successeurs des grands évêques du IV[e] siècle. Un de leur porte-parole, Anastase, recommanda un jour, à ce que raconte l'historien Socrate, de ne pas appeler Marie, Mère de Dieu *Théotokos,* par la raison que Marie n'avait été qu'une créature humaine et que Dieu ne pouvait naître de la créature.

Etonnement, scandale, indignation des fidèles, heurtés et déroutés dans leur religion traditionnelle. La cause est portée devant un concile officiel qui réunit 274 évêques et auquel le Pape dépêcha deux légats. Et un soir de l'an 431, dans une retraite aux flambeaux spontanée, les chrétiens d'Ephèse accompagnent à leur demeure les évêques qui viennent de lever séance après avoir proclamé que la T. S. Vierge peut et doit être appelée la Mère de Dieu, *Théotokos.*

Cette maternité divine de la T. S. Vierge avait été, jusqu'alors, croyance courante, commune, indiscutée. Elle se trouvait officiellement confirmée par l'Eglise, mise hors de discussion, proclamée vérité de foi indubitable, pour la certitude et la paix des consciences.

Et que signifie, que contient ce dogme de notre foi ?

Non pas que Marie soit une divinité, une déesse pareille à celle des païens ou des fétichistes, une autre Cybèle dont la mythologie enseignait qu'elle avait donné le jour à Jupiter, à Neptune, à Pluton. En engendrant le Christ, Marie n'a pas donné naissance à la divinité : la divinité ne naît pas, elle est, depuis toujours, éternellement. Marie n'a pas engendré un Dieu nouveau : son fils était avant elle et il était Dieu ; Marie n'a pas communiqué à son enfant la divinité comme elle lui a communiqué son humanité : elle ne possédait pas la divinité et on ne donne pas ce qu'on n'a pas. Aucun chrétien, si élémentaire que soit son instruction religieuse, ne s'imagine ces idolâtries en invoquant Sainte Marie, Mère de Dieu.

Ce que signifie ce dogme ? Ce que disent les mots. Marie est la Mère de Dieu, parce qu'elle a donné le jour à un fils, que ce fils est Dieu, qu'une mère est la mère de la personne qui naît d'elle.

La réponse ne vous donne pas la pleine lumière ? Notre pensée humaine cherche à résoudre ce problème d'une créature, Mère du Créateur et « Fille de son Fils », comme dit Dante *(Parad.,* cant. XXX, 1). Il nous semble que le mystère continue de planer sur ce vocable quotidien : Sainte Marie, Mère de Dieu.

Evidemment la maternité divine est un mystère, une vérité dont nous savons l'existence, mais dont nous ne pouvons pas pénétrer le secret, un mystère comme la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie. Sainte Marie, Mère de Dieu : vocable où je me perds si je veux approfondir. Oui, absolument, comme lorsque je dis que Dieu est né, lui qui est éternel ; que Dieu a souffert, lui qui est impassible, que Dieu est mort, lui qui est immortel, comme si ces mots n'étaient pas humainement incompatibles.

Et pourtant sans prétendre éliminer le mystère, nous pouvons expliquer, de façon approximative, sa possibilité et son comment par analogie avec notre propre génération d'homme. Nos parents, qui nous ont donné la vie, ne nous ont donné en réalité que la substance de notre corps, puisque l'âme est créée immédiatement par Dieu et pourtant ils sont bien véritablement notre père, notre mère, et non pas seulement père et mère de notre corps. Pareillement la Sainte Vierge, qui a donné la vie au Christ, ne lui a donné en réalité que sa nature humaine, que le Fils de Dieu s'est unie au même instant, et pourtant elle doit être dite la Mère du Fils de Dieu, la Mère de Dieu, et non pas seulement la Mère de sa nature humaine.

Marie est vraiment la Mère de Dieu, car son fils est Dieu : c'est dogme de notre foi, solennellement défini par l'Eglise ; c'est mystère impénétrable à notre raison humaine ; c'est vérité qui reste croyable, parce qu'il n'y a rien qui soit inconciliable dans ces termes : Mère de Dieu !

II. — *Sa grandeur*

Pourquoi notre raison a-t-elle besoin, pour croire, de la révélation et de l'affirmation solennelle de l'Eglise, sinon parce que cela est pour nous inimaginable qu'une créature soit portée à une telle hauteur. Cette maternité la met dans le voisinage de Dieu et l'approche de l'infini.

C'est le mot par lequel les docteurs et les saints qui ont scruté ce mystère par l'étude et la contemplation traduisent leur suprême pensée : « Après être Dieu, écrit S. Albert le Grand, il n'y a rien de si grand que d'être Mère de Dieu » (cité par Guarriguet, *La Vierge Marie,* p. 51). « La Très Sainte Vierge, remarque S. Thomas, le disciple plus illustre que son Maître, la Très Sainte Vierge, par cela qu'elle est la Mère de Dieu, possède une dignité en quelque sorte infinie, à cause du bien infini auquel elle est unie » (I[a], q. 25, 6).

Et son contemporain, S. Bonaventure dit à son tour : « Etre devenue la Mère de Dieu, c'est avoir atteint la dignité la plus sublime à laquelle puisse parvenir une simple créature. Donner davantage n'est pas au pouvoir de Dieu. Il peut agrandir le monde et les cieux, mais il ne peut agrandir la dignité de sa mère » (cité par Garriguet, *ibid.)*. Ainsi pensent et parlent les grands docteurs du Moyen Age.

Ainsi pensent et parlent les Papes d'aujourd'hui. « Sans aucun doute, cette maternité divine possède une telle excellence qu'on ne peut concevoir rien de plus grand. La Mère de Dieu dépasse sans limite toute créature créée » (Léon XIII, *Quamquam pluries*, 15-8-89). « C'est la dignité suprême après Dieu » (Pie XI, Enc. *Lux veritatis (Acta*, 1931, p. 513). « De là sa transcendance sur tous les anges, sur tous les chérubins et les séraphins » (Pie XI, *ibid.)*.

Ainsi pense et parle l'initiateur de la Réforme lui-même, Luther, et avec lui de hauts représentants du protestantisme. On caractérise assez couramment la divergence entre protestants et catholiques en ceci que les catholiques honorent la Sainte Vierge et que les protestants refuseraient de l'honorer. Réduite à cette opposition tranchée, l'explication est par trop simpliste. Le protestant n'admet pas toutes les prérogatives que l'Eglise catholique attribue à la Sainte Vierge, par exemple son Immaculée Conception, son Assomption ; il ne lui reconnaît pas cette large part à notre salut et à notre sanctification que l'Eglise catholique enseigne communément, par exemple sa médiation universelle de grâce ; il en subit par contre-coup une diminution, un rétrécissement de son admiration et de son culte pour la Vierge. Mais le protestant — j'entends le protestant éclairé, convaincu, sincère — est chrétien, il croit à la maternité divine de la T. S. Vierge, il en apprécie l'incomparable grandeur et je ne crois pas que cette page de Luther soit inférieure à celle des docteurs du Moyen Age et des Papes d'aujourd'hui : « Les grandes choses dont parle Notre-Dame, écrit-il dans son *Explication du Magnificat*, ne sont rien d'autre que sa maternité divine, en laquelle lui furent données de bien grandes choses que personne ne pourra jamais comprendre pleinement. En effet, de là provient tout honneur, toute béatitude ; de là provient qu'elle est unique dans le genre humain, supérieure à tous les autres êtres. De Marie tout est dit quand on a dit qu'elle est Mère de Dieu. D'elle personne ne peut rien dire de plus grand, même si on avait à sa disposition des langues aussi nombreuses que les herbes des prés, les arbres du ciel ou les grains de sable sur les plages de la mer » (cité par C. Crivelli, S. J., *Notre-Dame et les Protestants*, dans *Maria*, t. I, p. 690).

Le seul rapprochement de ces deux mots ne laisse-t-il pas soupçonner au simple fidèle les affinités étroites qui en résultent pour la T. S. Vierge avec Dieu, avec les trois personnes de la Sainte Trinité, avec le Père « qui a voulu qu'elle fût la Mère de son Fils unique, et être le Père du sien » (Bossuet, *Ier sermon sur la Nativité de la Ste Vierge)*, avec le Fils dont elle est la Mère, en toute vérité, avec toutes les fonctions que cela entraîne ; avec le Saint-Esprit qui l'a rendue féconde et dont elle est dite l'épouse ? Ce simple fidèle ne devine-t-il pas que c'est à cause de cette maternité divine que Dieu a bouleversé l'ordre de la nature : conception virginale, maternité virginale, assomption et l'ordre de la surnature : immaculée conception, plénitude de grâces, impeccabilité ? Ce simple fidèle ne voit-il pas que cette maternité divine fait de la Vierge le miracle des miracles, le grand et divin monde de Dieu, le chef-d'œuvre et la magnificence du Très-Haut ?

* *

L'Eglise a placé sur les autels Maria Goretti, une toute jeune vierge martyre de 12 ans, assassinée de quatorze coups de poignard par un sadique de 18 ans dont elle avait héroïquement repoussé les avances. Quand elle fut béatifiée en 1947, sa vieille mère, octogénaire, assistait à son triomphe. Comme elle s'avançait dans le cortège qui conduisait le Souverain Pontife à la vénération des reliques de la jeune martyre, soudain un même cri jaillit de la foule. « *Ecco la mamma* ; la voici la maman ! » Cri spontané, instinctif, irrésistible. Nous associons naturellement la mère à la gloire de son enfant. Nous savons ce que cet enfant a coûté de larmes et de souffrances à sa mère et que c'est elle qui a pétri son cœur et son âme.

Alors serait-il possible qu'à la pensée de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, un croyant n'éprouvât pas un sentiment d'admiration, de respect religieux, d'enthousiasme fidèle ? Une créature qu'enveloppe et que pénètre l'inaccessible lumière de Dieu ne partage-t-elle pas un peu de sa gloire ? Il faudrait n'avoir jamais arrêté sa pensée à ce titre magnifique et unique de Mère de Dieu. En fait, de son vivant même, Marie a reçu cette ovation. Rappelez-vous cette scène de l'Evangile. Une femme dans la foule est à ce degré ravie par l'éloquence de ce Jésus qu'elle ne peut s'empêcher de s'écrier : « Bienheureux le sein qui vous a porté ! » bienheureuse votre Mère ! Qu'aurait-elle dit, qu'aurait-elle fait si elle avait su que ce Maître qui parlait mieux que rabbin de son temps était le Fils de Dieu ?

Elle aurait préludé à cette bénédiction séculaire que l'Eglise a rendue à la Mère de Dieu et que la Vierge elle-même avait prédite : « Voici que toutes les générations m'appelleront bienheureuse, parce que le Seigneur a fait en moi de grandes choses. » Oui, le Seigneur a fait en elle de grandes choses. Mais la plus grande, celle qui est le principe et la mesure de toutes les autres, celle dont les autres ne sont que la préparation ou le couronnement c'est qu'il l'a faite sa Mère : *Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous !*

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

CXX

SIXTE-QUINT (1585-1590)

Les discordes qui troublaient l'Etat et l'Eglise à la mort de Grégoire XIII étaient superficielles. Une main forte allait les faire disparaître. L'Eglise romaine venait de réapparaître enfin, grâce aux pontificats de Saint Pie V et de Grégoire XIII, comme « le sel de la terre et la lumière du monde ». Un autre grand pontife, Sixte-Quint, entreprit de lui rendre, sous des formes nouvelles, la forte organisation intérieure ainsi que l'hégémonie politique et sociale qu'elle avait perdues depuis le Moyen Age. Le nouveau pape, Félix